

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 22 SEPTEMBRE 2020

COMPTE RENDU

L'an DEUX MILLE VINGT, le 22 septembre 2020 à 18h30, le Conseil Municipal de POUZOLLES, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Guy ROUCAYROL, Maire de POUZOLLES

Présents : MM. ROUCAYROL Guy, ALMES Bernard, BONAVIDA Claude, CALON Mauricette, CAZALS Christophe, CROS Monique, IZARD Julien, MARCO Claude, MARQUET Nathalie, MAS Bernard, MIRABILLE Noëlle, SURRE Line.

Absents excusés : MM LUCAS André, SIMON Jennifer

Convocation en date du 16 septembre 2020.

Présents 12

Monsieur ROUCAYROL ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Madame CALON est désignée secrétaire de séance.

026/2020 PROJET EOLIENNES DE PUISSALICON

Monsieur le Maire présente le projet d'implantation de 4 éoliennes sur Puissalicon. Suite aux discussions, Il propose au conseil de donner un avis défavorable au projet.

Le conseil donne un avis défavorable par 11 voix et une abstention.

027/2020 SIGNALISATION ROUTE DE GABIAN

Un devis a été demandé pour le rétrécissement de la chaussée de la route de Gabian avec la matérialisation d'un passage unique, places de parkings et cheminement piétonnier.

L'entreprise Esquiss Signalisations a transmis un devis de 4 067 € HT qui sera soumis pour avis au service des routes du Département.

Le conseil approuve à l'unanimité.

028/2020 TRAVAUX DE VOIRIE AVENUE DE FOUZILHON

Un devis a été demandé pour la réfection de la chaussée avenue de Fouzilhon

L'entreprise COLAS propose un montant de 12 700 € HT.

En accord avec la mairie de Fouzilhon, le Maire propose de limiter le tonnage autorisé à 3T5 sauf services et engins agricoles.

Le Conseil approuve à l'unanimité

029/2020 DECISIONS MODIFICATIVES AU BUDGET PRINCIPAL

Suite à un impayé et à une annulation de permis de construire, des crédits doivent être ouverts au budget principal

Le Maire propose :

Fonctionnement – Dépenses

61521	entretien de terrains	- 1 000 €
6541	créances admises en non-valeur	- 1 000 €

Investissement – Dépenses

Opération 200110	réfection bâtiments communaux	- 1 000 €
10226	taxe aménagement	+ 1 000 €

Le conseil approuve à l'unanimité

030/2020 SYNDICAT PARAGRELE DESIGNATION REPRESENTANTS

Suite aux élections municipales, 2 délégués doivent être élus

est élue à l'unanimité titulaire : MME CROS Monique

est élu à l'unanimité suppléant : M IZARD Julien

031/2020 ADMISSION EN NON VALEUR

Le trésorier a transmis un état des créances communales irrecevables. En l'occurrence, il s'agit d'une créance de 10 € de 2019 pour occupation du domaine public à l'encontre d'un commerce.

Le Conseil approuve à l'unanimité l'admission en non-valeur de 10 €.

032/2020 AMENAGEMENT DU CŒUR DE VILLAGE MAITRISE D'OEUVRE

Le cabinet OMLB a transmis une proposition de maîtrise d'œuvre pour un montant total de 39.500 € HT.

Le Conseil approuve à l'unanimité

033/2020 AMENAGEMENT DU CŒUR DE VILLAGE CHOIX PROCEDURE

Le montant des travaux étant estimé à 362.517 euros, le Maire propose de lancer une procédure adaptée sous forme de marché négocié.

Le Conseil approuve à l'unanimité

034/2020 SALLES MUNICIPALES

Le maire propose au conseil une convention de mise à disposition de la salle des fêtes, de la MJC, et de la maison des associations, ainsi qu'une charte d'usage des locaux municipaux de Pouzolles (mesures sanitaires dues au Covid-19). Ces documents devront être signés par les présidents de chaque association utilisatrice.

Le Conseil approuve à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

Containers de collecte textile : la société AMIRATEX a signé un partenariat avec la ligue contre le cancer de proposer l'installation de 2 containers supplémentaires sur la commune. Le conseil propose d'en implanter un, route de Gabian et square Général de Gaulle.

Service d'alerte intercommunal : la communauté de communes rappelle qu'elle propose un système d'alerte de la population par téléphone. Des formulaires d'inscription sont disponibles. La commune, doit, en cas d'alerte, communiquer le message à diffuser à la population au service d'astreinte de la communauté de communes. Une information sera faite sur le prochain bulletin municipal

Opération brioches : l'association centre Hérault propose la campagne « brioches de l'amitié ». A ce jour, aucune association ne se porte candidate pour la distribution.

Référent ambroisie : l'Agence Régionale de Santé propose de désigner un référent qui signalera d'éventuelles traces d'ambroisie sur la commune. M. IZARD Julien sera le référent sur Pouzolles

Panneau lumineux : le Maire a reçu des propositions pour l'implantation d'un panneau lumineux sur la commune. Le conseil souhaite une démonstration au préalable. Une date sera fixée

GEMAPI : lundi 28 septembre réunion à la salle des fêtes. Présentation de la biodiversité

Situation financière de la commune : le trésorier a adressé la situation financière de la commune pour 2019. Stabilité financière.

Cantine : un logiciel de gestion a été commandé. Les réservations et les paiements pourront se faire sur internet

Chemins intempéries : choix du maître d'œuvre en cours pour aider à la constitution du dossier de consultation des entreprises pour consultation, suite à l'obtention de l'aide du département de 104.000 €.

City stade : travaux géomètre en cours. Lancement des travaux d'ici la fin d'année.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h44.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.